

Libre opinion sur la politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, rendue publique le 2 mai 2002

Liste de personnes signataires : Normand Baillargeon, Vivianne Barbot, Jean Pierre Boyer, Gisèle Bourret, Georges Campeau, René Doré, Winnie Frohn, Francine Godin, Lise Gervais, Lilliane Goulet, Lorraine Guay, Vincent Greason, Jean-Yves Joannet, Vivianne Labrie, Madeleine Lacombe, Sylvain Lafrenière, Jocelyne Lamoureux, Marie Leahey, Michel Lizée, Francine Néméh, Michel Pichette, Jean-Marc Piotte, Serge Proulx, Claude Ryan, Thérèse Richer, Ruth Rose, Gaétan Tremblay, Lina Trudel, Bernard Vallée, Serge Wagner. Le Comité de justice sociale des sœurs Auxiliatrices.

Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue L'éducation populaire et à la citoyenneté mise au rancart

En dépit du fait qu'elle s'attaque à des priorités importantes, la politique gouvernementale québécoise d'éducation des adultes et de formation continue demeure décevante, dans la mesure où elle laisse en plan toutes les facettes et les enjeux de l'éducation des adultes non reliés à l'emploi et à la formation de base. Ce choix ne correspond pas aux attentes d'un grand nombre d'acteurs concernés.

Des priorités bien ciblées dans une perspective trop étroite

Les 31 signataires de ce texte ne font pas partie " du large consensus " dont il est question dans le communiqué gouvernemental accompagnant le dépôt de la politique. Nous sommes d'autant plus surpris par ce consensus que nous savons que la majorité des organismes, ayant déposé des mémoires sur ce projet de politique, ont précisément réclamé une politique gouvernementale englobant les diverses dimensions de l'apprentissage tout au long de la vie : la formation générale et professionnelle, la formation culturelle, l'éducation populaire et à la citoyenneté.

Personne ne remet en question l'importance de la formation continue reliée à l'emploi. Nous nous réjouissons de constater, à cet égard, la volonté clairement affirmée, par l'État, d'assumer un réel leadership tant en ce qui a trait aux orientations générales, qu'aux mesures et conditions mises en place pour inciter les entreprises et les divers acteurs du marché du travail à assumer, plus adéquatement, leur part de responsabilités dans la formation continue des personnes en emploi. Depuis la mise en vigueur de la loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre en 1995, la formation en entreprise a connu un essor notable. Selon une enquête de Statistique Canada réalisée, en 1991, " seulement 15 % des entreprises canadiennes disposaient d'un budget spécial pour la formation " et les entreprises québécoises étaient loin d'être dans le peloton de tête. En 1999, 79% des employeurs québécois, ciblés par la loi, ont investi au moins 1% de leur masse salariale en formation. Ce fait illustre, de façon éloquente, l'importance que représente une intervention énergique et volontaire de l'État pour stimuler des changements et favoriser l'innovation.

Même à ce chapitre de la formation de la main-d'œuvre, les aspects ciblés par la politique nous apparaissent trop limités. L'accent est mis sur le développement de programmes de formation de courte durée au secondaire et au collégial, ajustés aux besoins immédiats des entreprises.

Il n'est fait aucunement mention du niveau universitaire, fait d'autant plus étonnant que l'on sait qu'une grande partie de la demande de formation, dans nos sociétés dite du savoir, s'adresse à ce niveau. Dans son avis sur le projet de politique, l'UQAM rappelait l'importance du phénomène : "Une recension, sous-évaluée du phénomène, fait état de plus de 100,000 personnes relevant de la formation continue des adultes à l'Université."

Enfin, la nécessité d'élargir la formation continue des personnels, ceux notamment des organismes publics, afin d'inclure les dimensions qualitatives du travail et développer à la fois une culture de la formation continue et du service public est aussi totalement absente de la problématique retenue relative à la formation en emploi.

En ce qui a trait à la formation de base, nous souscrivons totalement à la priorité qui lui est accordée. La sous-scolarisation d'une partie importante de la population adulte du Québec est un facteur important d'exclusion économique et sociale auquel il faut s'attaquer avec la plus grande vigueur. En 1996, il y avait encore 661,000 personnes âgées de 16 ans et plus ayant moins de neuf ans de scolarité. La mesure proposée pour rehausser la scolarisation de base, dans le plan d'action accompagnant la politique, demeure toutefois modeste. Le passage d'ici 5 ans du nombre d'adultes en formation générale de 134,430 à 164,430 ne couvre même pas le retard causé par les compressions budgétaires décrétées à partir de 1993. Soulignons, qu'en 1992-1993, 155 438 adultes étaient inscrits aux divers services d'enseignement en formation générale dans les commissions scolaires du Québec. (Source : MEQ)

L'exclusion de l'éducation populaire et civique

La lacune majeure de cette politique demeure, en dépit d'un discours d'introduction apparemment plus ouvert, l'exclusion en pratique de toutes les autres dimensions de l'apprentissage tout au long de la vie, dont celle, notamment, de la formation civique. Au nom d'une conception humaniste de la personne, et du désir de voir s'améliorer la vie en société et les rapports sociaux, nous ne pouvons concevoir et admettre que l'apprentissage tout au long de la vie se limite à la seule dimension de l'employabilité des personnes.

N'est-il pas généralement admis que l'apprentissage tout au long de la vie repose sur deux grands piliers : la formation de la main-d'œuvre et la formation à l'exercice d'une citoyenneté responsable. Des événements récents mettent pourtant en évidence le fait que les problèmes de fond de nos sociétés sont tout autant reliés aux dimensions culturelles, sociales et politiques, qu'économiques. Évoquons en certains : les fractures sociales qui s'approfondissent dont celles, notamment, entre les élites politiques et économiques et les citoyens et citoyennes, le discrédit dont fait l'objet l'activité politique, les tensions raciales et la crainte de l'autre, les replis communautaristes et corporatistes, le défaitisme, le sentiment d'impuissance et de perte de contrôle que ressentent les citoyens sur leur vie et l'avenir de leur société, lesquels sont renforcés par le processus autoritaire de la mondialisation. Ce sont là autant de facettes reflétant le mal vivre ensemble qui se répand actuellement et dont les élites dirigeantes n'arrivent pas, à prendre l'exacte mesure.

L'importance du politique et la nécessité de mieux prendre en compte les dimensions sociales et culturelles de la vie en société nous confrontent, plus que jamais, à la nécessité d'offrir aux citoyens et citoyennes des moyens pour mieux comprendre les nouvelles réalités, pour développer à la fois le goût et de nouvelles façons de vivre ensemble dans nos sociétés pluralistes. S'il est un domaine où l'intervention de l'État est indispensable c'est bien celui de l'éducation culturelle et civique. Ce type d'activités éducatives, dont la rentabilité économique est difficile à mesurer ne peut, en effet, se développer sans financement public.

Or, dans le domaine de la formation populaire et à la citoyenneté démocratique, la politique gouvernementale représente un recul majeur. Désormais, le ministère de l'Éducation ne financera plus les activités d'éducation populaire dispensées par les organismes communautaires. Seuls les organismes d'action communautaire dont " la mission première consiste à intervenir en alphabétisation, en prévention de l'analphabétisme, à l'égard du décrochage scolaire, " bénéficieront d'un financement public. Rappelons que le ministère de l'Éducation a éliminé, depuis plusieurs années le financement des activités d'éducation populaire destinées aux adultes, dans les commissions scolaires, les CEGEP, par la suite ont emboîté le pas. L'UQÀM est la seule université à avoir maintenu, en dépit d'une situation financière difficile,

sa mission des services aux collectivités, en offrant, à la demande des organismes sociaux, des activités de formation et de recherche.

Nous déplorons également l'absence de mesures visant à encourager les organismes communautaires et publics à développer des programmes éducatifs à l'intention du grand public, dans les domaines comme la santé, la connaissance des lois et des droits, l'environnement, les relations interculturelles, et le développement de la solidarité internationale. Les médias ne sont pas davantage interpellés sur ces enjeux, il n'est même pas fait mention, une seule fois, du rôle éducatif que Télé-Québec devrait pouvoir assumer davantage.

Cette politique a malheureusement échoué à fixer des priorités sans exclure les autres réalités. Elle n'offre donc pas les conditions suffisantes permettant au Québec de faire face non seulement aux impératifs de la nouvelle économie mais aussi aux défis plus larges posés par la société du savoir et par l'ampleur des mutations qui frappent actuellement nos sociétés. Il est paradoxal qu'une telle politique émane d'un gouvernement invitant les citoyens et citoyennes d'ici à bâtir et développer un pays. Reposant sur un seul pilier, cet édifice est, de ce fait, fragilisé. Il nous faut donc poursuivre nos efforts, et exiger l'inclusion des dimensions manquantes.